CONSEIL DE L'ENTENTE

CENTRE REGIONAL DE FORMATION POUR ENTRETIEN ROUTIER (CERFER)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET GENERAL

CONSTITUTION DE LA LISTE DES REPERTOIRES

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à l'Intégration de la Formation dans les métiers de la route, du chemin de fer et des mines dans les pays membres du Conseil de l'Entente (PAIF), le centre régional de formation pour entretien routier (CERFER) se propose de constituer une base de données des fournisseurs et prestataires de services pour la réalisation des diverses activités.

A cet effet, le CERFER invite les opérateurs économiques régulièrement installés dans les pays membres du Conseil de l'Entente à manifester leur intérêt à figurer dans ce répertoire de prestataires envoyant un dossier de candidatures sous plis fermés à l'adresse suivante :

Direction Général du Centre Régional de Formation pour Entretien Routier (CERFER)

Boulevard de la Paix, route de l'aéroport, à côté de AMINA Mèche

B.P. 1369 Lomé - Togo, tél : +228 70 45 71 24, e-mail: cerfertg@gamil.com

site web : www.cerfer.org

Chaque dossier de candidatures doit comporter les documents suivants :

Pour les opérateurs économiques nationaux

- Une demande mentionnant les noms, prénoms, raison sociale, adresse, téléphone et e-mail du candidat ;
- Date de création de la structure, statut juridique ;
- La carte de création d'entreprise ;
- L'extrait du registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
- La carte d'opérateur économique en cours de validité
- Le quitus fiscal datant d'au moins trois mois
- Les expériences dans le domaine choisi (attestation de bonne fin d'exécution).

Pour les opérateurs économiques étrangers

- Une demande mentionnant les noms, prénoms, raison sociale, adresse, téléphone et e-mail du candidat ;
- Date de création de la structure, statut juridique ;
- L'extrait du registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois.

Les domaines concernés par la présente sollicitation sont :

1- Construction, aménagement ou réhabilitation de bâtiments ;
2- Contrôle technique des travaux ;
3- Fourniture de bureau ;
4- Matériels de bureau et mobilier de bureau ;
5- Matériels micro informatiques, entretien matériel informatique, fournitures informatiques ;
6- Entretien matériel de bureau et mobilier de bureau ;
7- Logiciels informatiques ;
8- Entretien des bureaux ;
9- Matériels roulant (deux roues et quatre roues) ;
10- Impressions et reliure de documents ;
11- Consultants individuels pour diverses études ;
12- Cabinets d'audit comptable, financier et d'acquisitions ;
13- Cabinets d'élaboration de manuels de procédures ;
14- Cabinets d'installation de logiciel de gestion ;
15- Cabinets pour diverses études ;

Une liste de prestataires sera établie par domaine d'activité après étude de dossiers. Seuls les prestataires figurant sur ladite liste seront consultés pour d'éventuelles commandes.

Les dossiers doivent parvenir à l'assistante administrative du DAF sis à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus le 31 mai 2019 à 11 heures T.U

Lomé le 30 avril 2019

La Personne Responsable des Marchés